

# la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Page 04

## A l'entrée nord de la ville, "la Belle des Bois" vous accueille



### Dossier



Le très  
haut débit  
en pratique  
.....

08

### Familles



Tous au  
"flashmob" !  
.....

11



# Édito du Maire

## Madame, Monsieur,

L'arrivée du Très haut Débit (THD) était très attendue sur notre commune. La réunion publique organisée sur ce sujet par la collectivité, la communauté d'agglomération, le câblo-opérateur Tutor et les 6 fournisseurs d'accès a permis d'échanger sur le raccordement technique et les modalités d'abonnement.

Cette avancée technique permet d'accroître le débit des informations échangées (par comparaison à l'ADSL) et d'offrir ainsi des perspectives intéressantes en matière de transfert de fichiers numériques, à caractère privé (photographies, télé-travail...), public (TV...) ou professionnel, d'où son intérêt pour le développement économique de notre territoire.

Ces nouvelles perspectives sont inhabituelles pour une ville de notre taille, dépourvue de grands ensembles. Chacun comprend que le coût de raccordement par usager ou abonné devient économiquement peu intéressant dans les villes à faible densité urbaine. C'est pour cette raison que les grands opérateurs (SFR, Orange... pour ne citer qu'eux) s'intéressent prioritairement aux grandes agglomérations.

Ce nouveau service, après la mise à disposition des navettes gratuites, était l'un des engagements forts d'Europ'Essonne, dont nous étions en 2006, avec 9 autres villes, les membres fondateurs. Notre choix d'intercommunalité était à l'époque fortement contesté. L'histoire nous a donné raison et aujourd'hui, les résultats parlent d'eux-mêmes.

Le mandat prochain sera l'occasion pour les élus de revoir et de se positionner sur ce schéma des intercommunalités proposé par M. le Préfet. L'Etat souhaite, en région Ile-de-France, n'avoir que quelques structures importantes, pour mener à bien les projets gigantesques en cours d'élaboration. Cette organisation doit nous permettre de rivaliser avec d'autres lieux en Europe, aujourd'hui économiquement plus attractifs pour les investisseurs. L'amélioration de la situation économique est sans nul doute un facteur de sortie de la crise actuelle.

Cordialement.

*Votre maire,  
Jean-Pierre Meur*

## Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	8
Familles	11
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

La Feuille du Bois - Journal municipal  
mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

**Éditeur** : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

**Directeur de publication** :

Jean-Pierre Meur

**Co-directrice** : Régine Donneger

**Rédactrice en chef** : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

[communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

**Photos** : José Vinales, Sylvie Macquet  
et autres contributeurs

**Conception** : Emendo

**Impression** : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée  
avec Tirschenreuth

Distribution de  
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

# retour sur



5 au 7 avril

## Les Rencontres du Jazz

D'année en année, le festival du jazz de La Ville du Bois rencontre un succès grandissant : début avril, record battu avec plus de 1100 spectateurs en trois jours ! Le samedi, la soirée s'est déroulée à guichet fermé, avec la présence sur scène du **Grand Orchestre du Splendid**.

**Nathalie Roussele**, coordinatrice du spectacle de danse, par ailleurs professeur à l'association "Danse et Gym du Bois", a clos l'après-midi du dimanche, en présence de Martine Peureux, maire adjointe à la culture.



La municipalité remercie le Conseil général de l'Essonne et Europ'Essonne pour leur soutien logistique et financier.



13 avril

## Essonne verte, Essonne propre

Vingt enfants ont reçu un diplôme pour avoir nettoyé avec courage et détermination un secteur des bois de la ville. Ils font partie de la cinquantaine d'Urbisylvains ayant participé à l'opération "Essonne verte, Essonne propre" initiée par le Conseil général de l'Essonne. La municipalité remercie tous ces participants, ainsi que la jardinerie Truffaut qui a soutenu l'opération. Rendez-vous l'année prochaine !



13 avril

## Réunion sur la navette

Les Urbisylvains avaient rendez-vous avec les élus et les représentants d'Europ'Essonne, pour faire le point sur les premiers mois d'utilisation de la navette. Des suggestions ont été émises, dont certaines seront appliquées dès septembre. Pendant l'été, le service sera allégé.



14 avril

## Brocante

Le soleil était au rendez-vous pour le bonheur des 150 exposants et des milliers de visiteurs !



ENTRÉE DE VILLE

## Aux pieds de "la Belle des Bois", "le Jardin du Oui"

De loin, on est étonné par la majesté de la nouvelle statue qui trône à l'entrée nord de la ville, au rond-point de la jardinerie Truffaut. Gracieuse, majestueuse et "sylvestre" avec sa chevelure feuillue, "la Belle des Bois" réalisée par l'artiste urbisylvain Toto vient d'être inaugurée. A ses pieds, on découvre un parterre de formes géométriques. Le "Jardin du Oui" est né.

Ce nouveau concept planté est une expérience culturelle inédite proposée à toutes les communes de France par une artiste polyvalente, Catherine de Mitry. Il s'agit de créer, dans toutes les communes françaises participantes, un jardin éphémère de même forme. Les points communs ? La fusion de cinq figures



Le public est conquis par le discours envolé de Toto, le 24 mai, au soir de l'inauguration

géométriques (carrés, labyrinthe, cercles, étoile, spirale) qui génèrent un mouvement et un angle vers le nord. Mais d'une ville à l'autre, ce jardin est différent selon la taille, la matière, la manière, l'inspiration...

La Ville du Bois a répondu "oui", le mot de passe que l'on dit désormais dans les mairies qui participent au projet. Oui pour sensibiliser les automobilistes et passants au paysage, oui pour témoigner en faveur du déve-

loppement durable, oui pour que ces œuvres fassent partie d'un réseau touristique. Admirablement réalisé par le service des Espaces Verts de la ville, le "Jardin du Oui" fait partie d'une grande aventure artistique.

**Vous souhaitez vous exprimer à propos de la statue ? Contactez l'artiste : [toto.sculpteur@gmail.com](mailto:toto.sculpteur@gmail.com). Retrouvez les photos de l'inauguration sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr).**



### En bref

#### Changement au sein du conseil municipal

Céline Pascoal a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale.

Comme l'exige la réglementation, il a été fait appel au candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste "Avenir et Progrès VDB".

Christian Kidscheid siège désormais au sein du conseil municipal.

CENTRE VILLE

## Un nouveau parking devant la mairie

Fin 2009, la municipalité a décidé d'acquérir la propriété vétuste située au numéro 10 de la rue du Grand Noyer. Celle-ci était stratégiquement bien située, en cœur de ville et face à la mairie. En lieu et place de ce pavillon, un parking d'une douzaine de places permet de désengorger ceux des rues environnantes et d'aérer ce secteur.

Le rachat récent de la propriété Machicouane, située au 13 rue du Grand Noyer (entre l'hôtel de ville et le bâtiment de la police municipale), fait partie du même projet de réaménagement du centre ville.

La municipalité remercie les automobilistes et les riverains pour leur patience à l'occasion de ces travaux.

QUARTIER DES BARTELOTTES

## Enfin le début des travaux !



Les travaux du groupe scolaire des Bartelottes - école et gymnase - vont enfin pouvoir démarrer. Une réunion destinée aux riverains devrait se tenir le vendredi 28 juin à 19h, chemin de Lunézy (consulter [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Agenda] pour avoir confirmation de la date). Les équipes techniques (mairie et entreprises) et les élus détailleront

l'organisation du chantier et le déroulement des différentes phases du projet, et répondront aux questions.

Dès juin, l'entreprise Colas missionnée par la municipalité va commencer à creuser et organiser le terrain : terrassement, réseaux d'assainissement, mur de soutènement entre les logements et l'école, voiries provisoires.

Onze mille mètres cubes de terre doivent être évacués, soit l'équivalent de plus de mille camions !

Avec la subvention du Conseil régional que la ville a obtenue fin avril, la situation est enfin débloquée, permettant une ouverture de l'école pour la rentrée de 2015.

CONGÉS D'ÉTÉ

## Partez tranquilles

L'opération tranquillité vacances permet de partir en congés l'esprit libre. Avant toute absence de longue durée (7 jours ou plus), remplissez la fiche "opération tranquillité vacances"\* au poste de police municipale. En connaissant les dates d'absence du propriétaire, les fonctionnaires de la police municipale effectueront régulièrement des passages à votre domicile pour vérifier si tout est normal.

Lors de toute absence, verrouillez vos portes, fermez vos volets, votre garage et votre portail. Laissez croire à une présence (éclairage automatique, radio branchée...). N'indiquez pas votre absence sur votre répondeur, sur Facebook ou sur tout autre support.

\* *Formulaire "Tranquillité vacances" et conseils de sécurité sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Cadre de vie > Sécurité > Sécurité de votre logement]*



CANICULE

## Anticipez car... elle peut arriver !

A l'heure du bouclage, alors qu'il fait moins de 10° C en extérieur, on n'imaginerait pas la canicule s'imposer en région parisienne. Et pourtant... mieux vaut anticiper : dès aujourd'hui, les Urbisylvains sont invités à faire connaître toute personne âgée de plus de 65 ans,

isolée ou en situation de handicap, auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Un suivi de ces personnes sera assuré tout au long de l'été.

Renseignements : 01 69 63 32 79 (CCAS), 0 800 06 66 66 (n° vert, gratuit) ou [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)



### Conseils en cas de fortes chaleurs

Fermez les volets et les fenêtres dès que la température extérieure dépasse celle du logement, éteignez les appareils électriques superflus, étendez votre linge humide dans votre logement. Buvez régulièrement. Prenez régulièrement des douches ou des bains frais, sans vous sécher. Préférez le matin pour sortir, portez un chapeau et des vêtements légers de couleur claire.

Tous les conseils : [www.sante.gouv.fr/que-faire-en-cas-de-fortes-chaieurs.html](http://www.sante.gouv.fr/que-faire-en-cas-de-fortes-chaieurs.html)



### En bref

#### La mairie recrute

La mairie recherche un(e) assistant(e) de direction pour gérer le secrétariat du Maire, de la directrice générale des services et de la responsable des affaires juridiques. Polyvalente et maîtrisant l'informatique, la personne devra également participer aux actions de communication interne. Téléchargez l'annonce sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

[La mairie recrute].

Renseignements : DRH, 01 64 49 59 28

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DE L'ORGE AVAL



### La Ville du Bois, bonne élève



Avec 134 entreprises\* en conformité sur 192, La Ville du Bois est bien située par rapport aux autres communes du SIVOA, en matière de rejets d'eaux usées. Bonne élève, elle l'est également concernant les particuliers, avec 85% de particuliers en conformité (2027 branchements contrôlés à la fin 2011).

85% de particuliers en conformité

Mais la bataille pour l'assainissement des eaux n'est pas terminée et le SIVOA poursuit son travail de fourmi pour améliorer le cadre de vie des communes.

\* Par "entreprises", il faut entendre ici toutes activités professionnelles (y compris libérales)

DÉCHETS VERTS

## Pourquoi certains sacs ne sont plus ramassés



Désormais, les sacs de déchets verts siglés au nom du SIOM, d'une autre commune ou de tout organisme autre que le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry), ne sont plus ramassés. Explications. L'adhésion de La Ville du Bois au SIOM, Syndicat des Ordures Ménagères de la vallée de Chevreuse, donne la possibilité aux Urbisylvains d'accéder à la déchèterie de Villejust. Le SIOM gère également le brûlage des déchets ménagers (couvercle gris). En revanche, les déchets verts ne sont pas traités par le SIOM mais par Semavert, à Vert-le-Grand.

Les sacs en papier pour déchets verts, de grande contenance, coûtent cher. Ceux cités précédemment sont payés par les contribuables des communes adhérentes, des villes ou organismes concernés. Le SIRM ne peut pas entretenir "l'emprunt" par les Urbisylvains de ces sacs aux autres collectivités qui paient pour les fabriquer et les distribuer.

Les déchets verts doivent donc être déposés dans les poubelles, sacs en plastique ou sacs en papier non siglés.

*Renseignements : SIRM, 09 67 00 49 92*



### En bref

#### Des logements en vente sur plan

Les futurs logements à l'angle de la RN 20, de la rue des Cailleboudes et de la voie des Postes (du studio au 5 pièces), sont en vente, sur plan. Espace de vente au 41 avenue de la Division Leclerc.

En savoir plus : [www.alm.fr](http://www.alm.fr)

Contact : ALM, 01 55 60 06 93, [info@alm.fr](mailto:info@alm.fr)

#### Nouvelle activité sur la ville

Une société de transport à la demande, Translan' City, vient de voir le jour sur la ville. Elle emmène jusqu'à sept personnes à la destination de leur choix : aéroport, centre commercial, excursion touristique... Tarif sur demande.

Le gérant propose également des prestations de dépannage informatique à domicile.

Contact : 06 07 48 34 59

#### Dissolution du Syndicat des Transports en Commun

La communauté d'agglomération Europ'Essonne ayant la compétence transports sur le territoire, le SITC (Syndicat des Transports en Commun) vient d'être dissout.

C'est une simplification administrative qui, à terme, devrait améliorer la mise en œuvre des projets liés aux transports en commun au niveau intercommunal.

## Travaux en bref

#### ■ Passages piétons : nouveaux tracés

Les passages piétons chemin des Clos et à l'angle de la rue du Grand Noyer et des Joncs Marins, ont été de nouveau tracés. Cet été, d'autres passages piétons seront remis en peinture.

#### ■ Réfection de la toiture de la salle de boxe

A la suite d'infiltrations, la toiture au-dessus de la salle de boxe de l'Escale a été re-isolée et sécurisée à l'aide de garde-corps. Un essai de végétalisation a été réalisé sur une petite surface.

# Le très haut débit en pratique

La commercialisation des premiers abonnements a démarré. Le très haut débit est maintenant possible dans les foyers urbains. Découvrez dans ce dossier la procédure à suivre, simple, pour bénéficier de la fibre optique et, ainsi, accéder rapidement à tous les services numériques !

## Du fil de cuivre à la fibre optique

Dans les années 60 et 70, Orange (ex. France Télécom), qui est selon la formule consacrée "l'opérateur historique", a déployé ses lignes sous forme de fils de cuivre. Dans certains pays, comme aux Etats-Unis, ces fils étaient de trop petite dimension pour "porter" des messages numériques. Mais la France a pu utiliser ce réseau, constitué de fils d'une dimension supérieure, pour permettre l'arrivée d'internet dans les foyers et chez les professionnels.

Les nouveaux usages numériques sont très consommateurs de débit : téléchargements streaming (lecture d'un flux audio ou vidéo à mesure qu'il est diffusé), transferts de fichiers volumineux (plans, images de graphistes etc.), Cloud Computing (hébergement de données professionnelles dans de vastes centres de stockage numérique), télévision numérique, blogs et sites internet, etc. Le fil cuivre ne permet plus de répondre à ces besoins importants.

C'est pourquoi la fibre optique est devenue le meilleur support pour proposer une réponse adaptée aux attentes des particuliers comme des entreprises. Les élus d'Europ'Essonne ont donc décidé d'équiper chaque abonné d'un accès fibre optique.

### Le financement du projet

.....  
22,6 millions d'euros dont 10 millions d'euros d'investissement public de la communauté d'agglomération.

Cet investissement public se décompose ainsi :

- 5 millions d'euros d'Europ'Essonne sur ses fonds propres ;
- 5 millions d'euros de subvention du **Conseil régional**.





## Les services accessibles grâce à la fibre optique



### Un accès ultra-rapide à Internet

La fibre optique permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables. Par exemple, le téléchargement d'un film via une offre légale de vidéo à la demande (VOD) ne nécessite que quelques secondes avec la fibre optique contre plusieurs minutes avec une connexion ADSL. De même, le temps nécessaire pour déposer des photos sur un site peut être divisé par plus de 100.



### Le Développement du télétravail, de l'e-santé..

Les débits offerts par la fibre vont permettre le développement du télétravail (qui n'est pas réservé qu'aux secteurs ruraux), l'administration électronique, la télé-médecine ou la télé-éducation.



### La télévision haute définition et en 3D

La fibre optique permet d'apporter chez l'abonné des flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D).



### Des usages simultanés

La fibre optique offre la possibilité aux différents membres d'un même foyer de ne pas souffrir du partage des débits dû aux usages simultanés. Dans un même logement, il sera donc possible de télécharger un film, tout en regardant la télévision en haute définition sur plusieurs écrans.

## Comment obtenir le très haut débit ?

### Etape 01



Contactez votre opérateur internet afin de savoir s'il peut vous proposer une offre fibre optique remplaçant votre abonnement ADSL actuel.

### Etape 02



Si oui, votre opérateur enverra un technicien chez vous pour installer une prise optique. Dans le même temps, une box fibre vous sera envoyée, vous n'aurez plus qu'à la brancher à réception.

### Etape 03



Si votre opérateur ne peut vous fournir d'offre fibre, 2 choix s'offrent à vous :

- attendre que votre opérateur soit en mesure de vous proposer une offre ;
- changer d'opérateur vers un opérateur fibre (liste ci-contre).

### Les opérateurs

Vous pouvez dès aujourd'hui souscrire un abonnement à l'un des six opérateurs présents sur La Ville du Bois :

- Wibox
- Kiwi
- Comcable
- K-Net
- Ozone
- France Citévision



Le 20 avril, le directeur de la société Tutor répondait aux nombreuses questions des 200 Urbisylvains, en présence des six opérateurs



## Questions les plus fréquemment posées

### Pourquoi les opérateurs nationaux ne sont-ils pas présents sur le réseau à son ouverture ?

- les opérateurs nationaux souhaitent maîtriser la politique et le calendrier de leurs investissements
- ils disposent d'accords commerciaux entre eux, leur permettant de co-investir dans les zones qu'ils ont choisies en fonction des priorités qu'ils retiennent

### Comment sont raccordées les habitations ?

- le cheminement du câble à fibre optique suit celui du réseau de France Télécom, en souterrain ou en aérien suivant les cas
- lorsque plusieurs habitations sont en continuité, il est possible de passer un câble en façade de proche en proche pour éviter de multiplier les câbles en aérien
- en règle générale, il est possible de tirer un nouveau câble sans déposer l'an-

cienn (qui appartient au concessionnaire qui l'a posé)

- en habitation individuelle, la prise optique est posée par l'entreprise mandatée par votre opérateur à proximité immédiate des fourreaux télécoms existants (une alimentation électrique doit être située à proximité)
- dans un logement collectif, une convention de passage doit être établie entre Tutor\* et la copropriété afin de poser la fibre dans les parties communes (la construction verticale du réseau de fibre optique sera effectuée pour l'ensemble de la cage d'escalier lors de l'abonnement du premier appartement, les autres appartements n'étant raccordés à la desserte verticale qu'au moment de la souscription au service)

\* La société Tutor est missionnée par Europ'Essonne pour déployer le réseau sur le territoire

### Que comprend le prix du raccordement ?

- les travaux de tirage de la fibre du domaine public au domaine privé, en fourreau existant ou en aérien, pour une distance d'environ 10 mètres à l'intérieur de l'habitation
- la pose d'une prise PTO (Prise Termi-

nale Optique) qui devra se situer à proximité d'une prise électrique permettant le raccordement de la "box" de l'opérateur

- c'est à l'occasion de la visite technique que le montant d'éventuels travaux supplémentaires sera déterminé, si l'installation le nécessite

### A qui s'adresser pour faire le raccordement ?

- c'est l'opérateur que vous aurez choisi qui gère le raccordement de votre habitat
- en fait, cet opérateur demandera à Tutor de réaliser les travaux, ce qui assure l'homogénéité technique du réseau

### Quels sont les délais de raccordement ?

- entre 5 et 8 semaines dans la majorité des cas, davantage si le raccordement est plus complexe à réaliser en particulier sur la partie privative

### Dois-je changer mon ordinateur ?

- a priori non, tout ordinateur doit pouvoir se connecter sur la nouvelle "box"
- mais, pour bénéficier de la rapidité de la connexion, il est préférable de disposer d'un ordinateur de récente génération



"FLASHMOB" ET "HARLEM SHAKE"

## Du jamais vu à La Ville du Bois !

Vous aviez toujours rêvé de danser pour le fun, en public et en famille ? Les animateurs des accueils de loisirs l'ont fait !

Ils vous donnent rendez-vous le samedi 15 juin, à 15h30, devant le manège du centre commercial VDB. D'ici là, préparez-vous en visionnant la vidéo sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) et en vous entraînant à répéter les mouvements.

Deux danses se succéderont, un "flashmob"<sup>(1)</sup> et un "harlem shake"<sup>(2)</sup>, mais vous pouvez ne participer qu'à l'une d'entre elles. Ce projet innovant et festif vise à mobiliser les enfants et leur famille autour de temps forts, toujours diffé-

rents les uns des autres, en complément des concerts humanitaires et fêtes de fin d'année. Il est organisé par les animateurs dans le cadre du projet d'animation "Bouge ta ville". Pas besoin de savoir danser : il suffit juste d'avoir envie d'être ensemble et de se défouler. Venez nombreux !

<sup>(1)</sup> "Un flashmob" est un rassemblement éclair organisé et chorégraphié.

<sup>(2)</sup> Le principe du "harlem shake" est de se déguiser et de répéter le mouvement de son choix, de manière loufoque, sur le morceau Harlem Shake du compositeur de musique électronique Baauer.



Les enfants des accueils de loisirs se sont aussi entraînés au "flashmob"

RYTHMES SCOLAIRES

## Votre avis est primordial

La concertation relative aux rythmes scolaires est en marche. Après la première réunion publique du 15 avril dernier, qui fera l'objet d'un compte-rendu dans une prochaine "Feuille du Bois", un questionnaire est proposé aujourd'hui à toutes les familles. Téléchargeable sur la

page d'accueil de [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr), il devra être retourné avant le 28 juin pour pouvoir être pris en compte. Participez à cette enquête, votre avis est primordial. Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45



## En bref

### La musique dans les écoles



Du 28 mai au 29 juin, les enfants des écoles chantent, menés par l'intervenante musique Anne Kastelik. Des thèmes variés ont été travaillés par les classes : musiques et chants du monde, conte musical entre Bretagne et Brésil, conte musical rock autour de l'écologie (accompagné par les professeurs de l'école de musique), bal traditionnel autour de dix danses chantées, conte musical autour de la vie.

### Réunions pour les familles à la ferme

- Vendredi 7 juin, à 19h, les accueils de loisirs proposent une soirée de fin d'année aux familles dont les enfants ont fréquenté les accueils.
- Les familles ayant inscrit leur enfant à l'un des séjours de l'été sont invitées à une réunion le mardi 11 juin, à 19h30.

### Inscrire votre enfant aux activités périscolaires

Les familles doivent obligatoirement remplir un formulaire pour chaque enfant qui fréquentera les accueils de loisirs, la cantine ou l'étude à la rentrée 2013.

En savoir plus : [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)  
[Enfance-jeunesse > Accueils de loisirs > En période scolaire]  
Contact : 01 64 49 59 45,  
[educatif@lavilledubois.fr](mailto:educatif@lavilledubois.fr)



GRANDES SECTIONS ET CP

## Un biathlon très pédagogique

Le 17 juin au stade, les grandes sections de la maternelle rencontreront les actuels CP - leurs futurs camarades de l'école élémentaire - au travers d'une épreuve de biathlon. Basées à la fois sur la compétition et sur l'entraide, les épreuves de course à pied et de lancer de

précision leur permettront de se découvrir et de partager un moment fort. Les "grands" de la classe de double niveau CP-CM2 participeront à l'organisation de l'événement.

Cette rencontre sportive et pédagogique est une première à La Ville du Bois. Réu-

nissant les trois écoles publiques, elle est organisée par la conseillère pédagogique EPS de l'Education Nationale - qui a pour mission de suivre et de valider les projets sportifs des écoles -, les enseignants et Thierry Soraruff, intervenant sportif.



## Petite enfance

### Tous ensemble autour d'un pique-nique

Le mardi 2 juillet, un pique-nique est proposé aux enfants fréquentant les structures de la ville. Avec leurs accompagnateurs, ils se retrouveront dans le parc du château de l'ISC.

### Fermeture des structures

→ **Multi-accueil** : fermeture le vendredi 2 août. Accueil régulier : rentrée des enfants le 3 septembre. Accueil occasionnel (halte-garderie) : à partir du 9 septembre, réservations via la permanence téléphonique le jeudi 5 septembre entre 9h30 et 12h.

→ **Relais Assistantes Maternelles** : fermeture le 5 juillet. Réouverture le 26 août. Reprise des animations collectives le lundi 9 septembre.

→ **Accueil parents-enfants** : fermeture le 28 juin après l'animation. Réouverture le vendredi 13 septembre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Les conducteurs de demain



Fin heureux, Rubens Tinguely reçoit son diplôme des mains de Monique Vinales, maire adjointe à la sécurité

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la Ville du Bois a organisé trois journées d'action de Sécurité Routière.

Les CM1 et CM2 des écoles Ambroise Paré et Notre Dame ont appris ce que conduire veut dire... ou presque. Dans le cadre du "Critérium du Jeune Conducteur" organisé par l'Automobile Club de l'Ouest, à partir de tests de conduite sur voitures électriques et en cours avec des films de sensibilisation, ils ont acquis les premières notions à la conduite.

Les élèves qui ont totalisé le plus grand

nombre de points ont participé, le vendredi 19 avril, à un challenge. Le champion de ce challenge, Rubens Tinguely (CM2 Notre Dame), est invité avec ses parents à disputer une finale nationale du critérium du jeune conducteur, le jour des "24 Heures du Mans".

Roland Galland, Président départemental de l'Automobile Club de l'Ouest, félicite ces enfants. Il remercie la municipalité de La Ville du Bois et les directrices des écoles pour leur active participation.



## FÊTES DES ÉCOLES

### «Tout bénéf'» pour les enfants !

Pour clore l'année de manière festive et conviviale, la caisse des écoles et les enseignants organisent la fête des écoles :

- spectacle et kermesse aux Renondaynes, le samedi 22 juin à partir de 14h ;
- spectacle et kermesse à Marie Curie, le samedi 29 juin à partir de 8h30 ;
- kermesse à Ambroise Paré, le samedi 29 juin à partir de 14h.

Les bénéfices seront reversés aux coopératives scolaires, pour l'organisation l'année prochaine de sorties

et activités. La caisse des écoles organise la distribution des dictionnaires, le spectacle et le goûter de Noël, et peut attribuer une aide financière pour la scolarisation.

#### Avis aux parents



Les organisateurs ont besoin de vous pour tenir les stands ! Sans vous, les fêtes ne pourraient pas avoir lieu. Merci de vous inscrire auprès de votre école.

## DES COMPOSTEURS À L'ÉCOLE

### Apprendre à trier dès le CP

Le vendredi 19 avril, l'école Ambroise Paré recevait deux composteurs de la part du SIRM, organisme qui gère les déchets sur la commune. Installés à proximité du jardin potager entretenu par les enfants de CP et des classes de Monsieur Refray (CP-CM2) et de Madame Malmasson (CM2), ils participent à l'éducation à l'écologie et au tri sélectif.

Les composteurs se remplissent peu à peu, y compris avec les déchets "compostables" (épluchures, marc de café, tonte de pelouse etc.) des familles. Avec ces nouveaux composteurs, qui s'ajoutent au jardin potager et au tri sélectif du papier mis en place dans toutes les classes, l'école vient de franchir une nouvelle étape.



Les composteurs sont remis à l'école, en présence des élus



## Rendez-vous mensuels

### Petite enfance

#### Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin

Vendredis 14 et 28 juin, de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardis 18 juin et 2 juillet, de 14h à 17h

Sur le parking de l'Escale  
(chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au  
06 80 72 81 94

#### Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h,  
avec la sage femme de la PMI,  
à l'Espace "Les Lutins du Bois"  
(face à l'Escale).

Renseignements et inscription :  
Maison Départementale des  
Solidarités, 01 69 79 93 35

#### Programme de l'accueil parents-enfants

##### "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,  
de rencontres et d'échanges,  
réservé aux enfants de moins de  
4 ans, non scolarisés, accompagnés  
d'un ou deux adultes familiaux.  
Accueil libre et gratuit.

Les vendredis de 8h45 à 11h  
à l'Espace "Les Lutins du Bois",  
face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredis 14 juin : **pâtisserie et goûter**

Vendredi 21 juin : **motricité**

Vendredi 28 juin : **"ferme de Tiligolo"**

Vendredi 5 juillet : **pique-nique**

Renseignements : 01 69 63 32 72

## Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

### UCVB

#### Quid de la pollution visuelle ?

En 2011, en réponse aux recommandations du Grenelle de l'environnement concernant la pollution visuelle, La Ville du Bois a refondu son Règlement Local de Publicité (RLP). Ce travail a été fait en coopération avec les services du département, de l'Etat et les publicitaires eux-mêmes, dans le but de réduire drastiquement les panneaux publicitaires sur la Nationale 20 (en nombre et en taille) et de les interdire complètement à l'intérieur de la ville. Après validation, un délai de 2 ans a été laissé aux publicitaires pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation. Nous étions sur le point d'y arriver...

Las ! Cédant à la pression des lobbys de la publicité, les services de l'Etat ont prolongé de 4 années supplémentaires ce délai de mise en conformité, repoussant ainsi aux calendes grecques l'aménagement harmonieux du cadre de vie tel qu'il était voulu par les habitants et les différentes associations de défense de l'environnement, à travers tout le pays.

Comme nous le disions déjà il y a quelques tribunes, un gouvernement peut-il se contenter de parer aux coups qui pleuvent de droite et de gauche, sans vision de long terme ni volonté soutenue ? La question se pose chaque jour un peu plus.

Bien amicalement.



Monique Vinales  
Maire adjointe

### Vivre Autrement

"Vivre Autrement"  
n'a pas souhaité utiliser  
son espace de communication.

### Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB  
n'a pas souhaité utiliser  
son espace de communication

Les élus rejoignent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

#### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

#### Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,

*Solidarité*

Maurice Bourdy,

*Manifestations locales*

Christelle Derchain,

*Culture et associations*

*culturelles*

Jacky Carré,

*Urbanisme social*

#### Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Osseni

Eliane Ciret

Guy Jousse

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotès

Christian Kidscheid

Sieglinde Boch

## La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

**Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois**  
**Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr**

## Permanences

**Aide aux victimes** - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 13 juin**, de 14h à 17h, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

**Droit des femmes et des familles** - Permanence du CIDFF. **Mardi 18 juin**, de 13h30 à 16h30, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Renseignements : 01 60 79 42 26

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

**Accueil, écoute et soutien des jeunes** - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

**Point emploi** - Libre accès à un ordinateur et conseils. Le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous. Au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : 01 69 63 32 74

**CPAM** - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

**Caf** - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

**Avocat** - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

**Notaire** - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 11 et 25 juin**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

### Députée

**Nathalie Kosciusko-Morizet**, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Montlhéry. Contacter le 01 69 01 96 05.

### Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45  
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

**Contact : 09 67 00 49 92**

## Ils partent avec nous !

Pour bien préparer les vacances de votre animal (vaccination, identification, garde à domicile, transports...), demandez conseil à votre vétérinaire ou consultez [www.ilspartentavecnous.org](http://www.ilspartentavecnous.org). Chaque année, on estime à 80 000 le nombre d'animaux abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances : n'allez pas augmenter ces chiffres !

Renseignements : 0 810 150 160 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

## Les médicaments génériques en priorité

"Les génériques, ça devrait être systématique". Les médicaments génériques, identiques en qualité mais vendus 60 % moins cher que le médicament correspondant d'origine, ne représentent en France que 37 % des prescriptions (contre plus de 60 % au Royaume Uni et en Allemagne). Les plus vendus ont vu leur prix baisser de 20 à 25 % au 1<sup>er</sup> mars 2013.



## Devenez assistant familial

Vous vivez seul(e) ou en couple, avec ou sans enfant. Vous êtes intéressé(e) par l'accompagnement éducatif d'un enfant. Vous êtes disponible et à l'écoute. Sur ces bases, vous êtes peut-être en mesure d'accueillir à votre domicile un ou plusieurs enfants dont les parents se trouvent en incapacité temporaire d'en assurer la garde.

Déposez une demande d'agrément auprès de la Maison départementale des solidarités (MDS). Votre dossier sera étudié, des visites et entretiens seront programmés.

Renseignements : MDS de Chilly-Mazarin, 01 69 79 93 35

## Etat Civil

### Bienvenue

20 mars : Florentin Mollet Fostan  
02 avril : Enzo Langella  
05 avril : Inès Ouakil Koskas  
07 avril : Fabio Francisco Alves  
26 avril : Noémie Chef

### Condoléances

01 avril : Martial Vogel  
12 avril : Suzanne Bellanger épouse Dubois

## Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00



**Pour + d'infos** : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Les publications]

**Samedi 29 juin, 20h30**

## Gala de l'école de musique et de danse

Vous êtes prêts à faire le tour du monde en 80 notes ? Rendez-vous à l'Escale pour un départ immédiat. Vous traverserez les cinq continents et partirez à la découverte de l'accord parfait. Pour cela, vous devrez redécouvrir les musiques emblématiques de nombreux pays. Et si l'accord parfait n'existait que par l'influence de toutes les musiques et, tout simplement, par la joie d'être ensemble ?

Pour avoir les réponses à ces mystères, participez à cette édition exceptionnelle du gala (gratuit). Des surprises de taille vous y attendent !

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40



**Samedi 8 juin, 15h**

## Les enfants sur scène

Escale (14 chemin des Berges)

L'atelier enfants de La Scène des Bois assurera une représentation théâtrale ouverte à tous.

**Dimanche 9 juin, à 14h**

## Balle aux prisonniers

Stade (route de Nozay)

La balle aux prisonniers est ouverte à tous.

■ 13h-14h : inscriptions et formation des équipes (âge minimum 6 ans).

■ 14h-16h30 : tournoi et remise des prix. Une buvette sera tenue par le Football Club.

Renseignements : 01 64 49 55 40

**Vendredi 14 juin, à partir de 19h**

## Fête de l'été du Micado

Micado, 16 chemin des Berges

La fête de l'été du Micado portera sur le thème de la fête foraine. Les jeunes, accompagnés ou non de leur famille, profiteront des jeux en bois, du caricaturiste et des stands, et se restaureront grâce au barbecue et à la barbe à papa.

**Samedi 15 juin, 15h30**

## "Flashmob" et "harlem shake"

Centre commercial VDB

Venez danser en public et en famille avec les animateurs des accueils de loisirs de La Ville du Bois ! Rendez-vous devant le manège du centre commercial VDB. Dès

aujourd'hui, préparez-vous en visionnant la vidéo sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr). Lire en page 11.

**Samedi 15 et dimanche 16 juin, de 10h30 à 18h30**

## Exposition de photos

Eglise Saint-Fiacre (passage de Graville)

La paroisse propose une exposition de photographies "Gouttes d'éternité" réalisées par Benoît Illionnet. Entrée libre. Vernissage le 15 juin à 11h30.

**Mardi 18 juin, 18h30**

## L'Appel du Général de Gaulle

Place du Général de Gaulle

73<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle. La municipalité invite tous les habitants à participer à la cérémonie.

**Vendredi 21 juin, à partir de 20h**

## Fête de la musique

Cour de la mairie

Avec la participation de l'école municipale de musique (atelier de musiques actuelles et groupe "Blues Urgency"), Phos'not et les Cadets.

Renseignements : 01 64 49 55 40

**Dimanche 23 juin**

## Brocante

Parking du centre commercial VDB

Une brocante est organisée par le Syndicat d'Initiative. Prix des emplacements et réservations : 01 69 01 19 33.

**Vendredi 28 juin, 19h\***

## Réunion publique aux Bartelottes

Chemin de Lunézy

Réunion destinée aux Urbisylvains organisée sur la parcelle de la future école, pour faire le point sur le déroulement du chantier.

\* Consulter [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Agenda] pour confirmation de la date

**Samedi 6 juillet, 20h30**

## "Le canard à l'orange"

Escale (salle H.-G. Adam)

"Le canard à l'orange", par la section adultes de La Scène des Bois. Représentation ouverte à tous, gratuite.

## Petite enfance

### Biblio-bébé

Vendredi 28 juin, de 10h à 11h

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

## Enfance

### Fêtes de fin d'année des écoles

■ Kermesse de l'école Notre Dame à l'ISC, le dimanche 16 juin à partir de 14h

■ Spectacle et kermesse à l'école des Renondaines, le samedi 22 juin à partir de 14h

■ Spectacle et kermesse à Marie Curie, le samedi 29 juin à partir de 8h30

■ Kermesse à Ambroise Paré, le samedi 29 juin à partir de 14h